

LE SPECTATEUR

DE

L'ORIENT.

Livr. 12. — 10 (22) Février, 1854.

Le Syntagma de Photius.

Recueil des canons des saints Apôtres, des conciles œcuméniques et provinciaux, et des Pères de l'Église, suivi de plusieurs autres prescriptions ecclésiastiques et comprenant le texte des anciens commentateurs ainsi que les variantes des divers manuscrits, par G. A. Rhalli et M. Potlès. Ouvrage revêtu de l'approbation de l'Église Oecuménique et du Saint-Synode de l'Église du Royaume grec.

Sil est vrai que la littérature soit l'expression de la société, une des principales phases du mouvement littéraire qui se fit chez nous pendant les quinze dernières années, accusa de bonne heure une situation grosse d'avertissements. Les études, les discussions, les passions même religieuses avaient pris un développement de plus en plus extraordinaire. L'intelligence nationale, entraînée dans cette voie, y marcha avec une persévérance qui pouvait provoquer le sourire dédaigneux des observateurs super-

liciels, mais qui n'en était pas moins un symptôme très grave des sentiments qui semblaient travailler en tout sens le monde oriental. Questions de foi et de discipline, traités d'histoire et de littérature ecclésiastique, polémique sur les Lieux-Saints, tel est l'ensemble des sujets, qui furent abordés avec cet accent national dans lequel la pensée religieuse se réfléchit ordinairement en Orient, car elle y sert à la fois l'éternelle vérité de l'Évangile et la cause éternelle de l'hellénisme, l'idée et l'action, l'abstraction et la réalité. Aussi bien, cette agitation intellectuelle ne se borna-t-elle point à la surface du corps social; elle en remua toutes les profondeurs. La commotion n'eut pas plutôt éclaté au sommet de la science; qu'elle se fit à l'instant sentir dans les régions les plus démocratiques de la presse; des brochures, des publications périodiques, des journaux retentissaient des mêmes pensées et des mêmes préoccupations. De proche en proche, le mouvement, débordant les limites du domaine intellectuel, se propagea jusque dans la politique et se mêla aux réalités de la vie active. De 1843 à 1853, plus d'un acte officiel porta le cachet de cette disposition de l'esprit public; nous nous bornerons à rappeler ici que ce fut alors que les liens un instant relâchés entre les divers membres de la communion orientale, se renouèrent de toute part aussi solidement que jamais.

Un traité, ce qu'on appelle dans le style canonique de l'Église d'Orient un *Tome*, était conclu à Constantinople entre le gouvernement de S. M. Hellénique et S. S. le Patriarche œcuménique, à l'effet de rattacher l'Église du Royaume de Grèce au centre de l'union orthodoxe. En donnant à ce traité le nom et l'acception d'un concordat,

on a été loin d'en apprécier suffisamment le sens et la portée; en Orient du moins, on lui attribua une signification bien différente.

Les liens de religion qui unissent les habitants du royaume de Grèce au monde chrétien de la Turquie, ont un caractère particulier qui fait qu'ils ne ressemblent point aux rapports de religion existant entre les diverses portions du monde catholique ou du monde protestant. Des deux côtés de nos frontières de terre et de mer, il y a plus qu'une même foi, il y a un même peuple, un même intérêt politique, et, par suite de la position essentiellement militante du christianisme envers le mahométisme, cet intérêt politique y est intimement lié à l'intérêt religieux. Naguère encore, toutes ces populations, celles qui ont obtenu depuis le bienfait de l'indépendance, comme celles qui ont été condamnées à retomber sous le joug musulman, marchaient d'un commun accord à la conquête d'une fortune identique, sous une seule et même bannière, portant les mots sacramentaux de *religion* et de *patrie*. Les chances de la révolution de 1821 ayant séparé violemment ces populations, quant à leur condition politique, un acte qui venait constater et proclamer de nouveau leur union morale, au nom de l'un des deux mots de ralliement de la guerre de l'indépendance, devait naturellement avoir, à nos yeux, une toute autre valeur que les concordats que la France ou l'Autriche signaient avec le Saint-Siège. A ne le prendre que dans son sens littéral, cet acte n'était, nous en convenons, qu'un arrangement réglant les rapports de l'Église du Royaume de Grèce avec l'Église Oecuménique; mais le Tome, en présence du partage politique de la nationalité

grecque, établissait qu'il existe encore une puissance qui réunit la nation en un seul et même corps, et que cette puissance c'était la Foi, mot d'ordre principal de la lutte entreprise contre la domination étrangère. Il est donc tout simple qu'en vertu de la mission exceptionnelle de la religion chrétienne sous le régime mahométan, le Tome, par cela même qu'il était un acte d'union religieuse, ait été en même temps considéré comme un pacte fédéral entre les diverses portions de la nation grecque. Reprenant en sous-œuvre la tâche à demi manquée de la révolution, il reconstituait, par l'Église, cette unité dont le sort des armes n'avait pas permis la réalisation politique. Au point d'appui que la nationalité grecque avait obtenu dans le royaume nouvellement établi, il fournissait un bras de levier d'une force incalculable. Ajoutez que le gouvernement ottoman, abdiquant presque, à cause de l'incompatibilité radicale des deux religions, et se réduisant à un rôle de comparse, ne prit qu'une part fort indirecte à cet arrangement; la négociation eut lieu dans le propre palais du patriarcat, entre l'envoyé du Roi, et le chef de la religion et de la nation grecque en Turquie; le Patriarche y apparut ainsi accomplissant un véritable acte de souveraineté vis-à-vis des ses coreligionnaires libres; la puissance morale du Divan en reçut un nouvel échec; la Porte fut obligée d'avouer elle-même, dans un moment très solennel, le néant de ces droits souverains, auxquels on prétend refaire encore une posthume intégrité. Tel fut le véritable caractère du Tome.

Ici se rencontre une de ces erreurs malheureusement trop fréquentes, quant à l'estimation des affaires de l'Orient. La Russie fut seule à applaudir à la signature du

Tome; dans le reste de l'Europe, il fut accueilli avec un sentiment de froideur qui approchait de la défiance. Dernièrement encore, la *Revue des deux Mondes* exprimait le vœu de voir le patriarcat de Constantinople renoncer enfin à la suprématie religieuse qu'il exerce dans les pays soumis à la foi orthodoxe (1). En général, on a prétendu que la Russie ne recommandait à ce sujet l'union, et ne voulait renforcer et garantir la position du chef de l'Église, que pour mieux peser par le centre sur les extrémités. Il semble pourtant qu'en sup-

(1) Livraison du 1 décembre 1833, l'Église d'Orient par M. H. Desprez. Cet article a été inspiré d'un bout à l'autre par un esprit très hostile à toute union religieuse et nationale des Chrétiens de l'Orient. L'auteur affirme que « les Grecs occupent vis-à-vis des autres Chrétiens de l'empire ottoman une position analogue à celle qu'avaient les Magyars vis-à-vis des populations slaves et valaques de l'Autriche, avant la révolution qui a brisé la puissance de la Hongrie », et qu'ils prétendent « succéder à la suprématie des Turcs sur les autres populations chrétiennes de ces contrées », assertion aussi impolitique que mal fondée, et que nous repoussons de toute la force de nos sentiments et de nos intérêts. L'identité des souffrances dans le passé, garantit l'égalité des droits dans l'avenir. Bien malavisé serait celui qui viendrait aujourd'hui parler en Orient d'exclusions et de privilèges. Lorsque nous poursuivons d'ailleurs l'érection d'un Empire Grec, nous comprenons sous cette dénomination toutes les populations qui professent le rite grec, quelle que soit la nationalité à laquelle elles appartiennent; c'est dire assez qu'il ne s'agit point de l'établissement d'un ordre de choses au profit d'une seule race. Quant aux Catholiques, ils jouissent de tous les droits civils et politiques dans le royaume de Grèce; pourquoi en seraient-ils privés dans le nouvel État, où ils se trouveront en contact avec les mêmes nationalités et les mêmes sentiments? Il y a un mot charmant de M. de Radowitz: *christianus mihi nomen, catholicus cognomen*. S'il y a des Catholiques qui perdent parfois de vue le principe salutaire de la confraternité chrétienne, les Orthodoxes l'ont rarement oublié. Bien plus, et nous l'avons déjà dit dans nos explications préliminaires (livr. 1. p. 11 et 12): la race turque elle-même sera conviée à participer aux bénéfices de la restauration de l'Empire.

posant à l'Empereur des projets de conquête, il aurait beaucoup mieux atteint son but par la division que par une intime liaison des peuples chrétiens de l'Orient. Il y a de plus un fait tout particulier qui n'a pas été remarqué et qui méritait cependant de l'être, c'est que dans le cas d'une acquisition définitive de Constantinople, le gouvernement russe devrait évidemment préférer y trouver un patriarcat mutilé dans sa juridiction, et affaibli dans sa puissance morale, plutôt qu'une institution religieuse qui, à des souvenirs historiques imposants, ajouterait des attributions actuelles d'une importance irrécusable. A moins que la Russie ne se trompe cruellement dans ses calculs, il faut voir dans les efforts qu'elle fait pour raffermir le chef de l'Église orthodoxe, des intentions bien différentes de celles qu'on s'obstine à lui prêter; car une fois maîtresse de Constantinople, une fois cette ville enclavée dans son vaste empire, un patriarcat puissant serait pour elle le plus grand des embarras. Le gouvernement impérial ne pourrait ni lui soumettre le synode de Saint-Petersbourg, ni lui faire une position subalterne dans la hiérarchie ecclésiastique, encore moins admettre deux autorités suprêmes dans l'administration de l'Église; cette œuvre, dont la consolidation lui aura coûté tant de peines et de soucis, il lui faudra l'abattre, au risque de choquer toutes les traditions historiques, de froisser toutes les convictions du monde orthodoxe, et de soulever particulièrement l'indignation de la race grecque tout entière. Mieux vaudrait, pensons-nous, pour la Russie, si tels étaient ses projets, abandonner dès-à-présent le siège œcuménique à son sort, sinon travailler même à sa démolition. En suivant une politique contraire, en s'appliquant à conserver intacte la ju-

ridiction du Patriarcat de Constantinople et à lui rendre plus d'éclat et de puissance, nous le répétons, ou la Russie s'abuse sur les résultats de cette conduite, ou elle fait acte de désintéressement. Dans l'un comme dans l'autre cas, l'Europe devrait concourir de toutes ses forces à resserrer l'union religieuse et nationale des peuples chrétiens de l'Orient. Si la Russie se trompe, il fallait en profiter; si elle sait ce qu'elle fait, il ne fallait pas lui laisser tous les honneurs de la sagesse.

Quelque soit du reste le point de vue sous lequel l'affaire du Tome ait été considérée en Europe, en Orient on n'hésita point sur l'importance et l'opportunité de cet acte. Il y eut bien quelque divergence d'opinions relativement à la forme que les rapports d'union devaient revêtir, ou aux droits canoniques du Patriarcat de Constantinople; mais quant au fond même de la chose, quant à la nécessité politique et actuelle du pacte, l'unanimité fut parfaite. L'impulsion qui dicta cette mesure de salut public, se continua d'ailleurs avec un entrain et un élan singulier. Un envoyé de l'Église grecque allait porter et recevoir à Saint-Petersbourg l'assurance du rapprochement qui s'établissait entre les deux points extrêmes de l'Orthodoxie; et dans la capitale même du royaume grec, on voyait s'accomplir une cérémonie destinée à offrir au monde le spectacle solennel de cette intimité. A la prière du Saint-Synode de Saint-Petersbourg, le Métropolitain d'Athènes sacrait dans sa cathédrale un des dignitaires de l'Église russe. C'était presque de toutes parts un pressentiment du grand coup qui allait être frappé contre un ennemi irréciliable, au nom de la religion chrétienne trop longtemps outragée; comme à la veille d'une bataille décisive, on éprouvait le besoin de s'unir, de se compter, de se

donner des marques mutuelles d'estime et d'affection, et de tenir l'opinion en haleine.

L'Europe assistait à ce spectacle sans avoir l'air de trop le comprendre; elle regardait du moins venir l'orage sans chercher les moyens les plus propres à le conjurer. Faut-il le rappeler? La France aida même à le faire déchaîner par l'affaire des Lieux-Saints. Cette France, dont la politique en Orient fut souvent très habile, précisément parce qu'elle y est très désintéressée, soulevait inopinément une question qui devait tout compliquer et ne pouvait rien résoudre. Quant à l'Angleterre, représentée à Constantinople par un nom cher à la nationalité hellénique, elle voulait modifier la situation, en créant sur le terrain des droits civils, un contre-poids à la position occupée exclusivement par la Russie dans le domaine des droits de l'Église; elle comptait affaiblir le ressort religieux, en fortifiant celui des intérêts temporels; elle espérait enfin, prévenir la destruction violente de l'empire turc, en travaillant à sa régénération pacifique. Erreur généreuse, et présentant d'autant plus de dangers, qu'elle effleurait presque la vérité. Il est de fait que dans la question d'Orient, l'émancipation civile est un point tout aussi décisif que l'émancipation religieuse; ce sont deux clefs de terrain ouvrant des voies qui conduisent également à un but commun, la suppression de la domination ottomane. Elles n'y mènent toutefois qu'à une condition, c'est que la Turquie veuille bien suivre l'un ou l'autre de ces chemins, ce qu'elle ne fera jamais sans y être forcée. Or, l'Angleterre pourra conseiller des réformes, pourra élever la voix jusque à la menace, elle ne saurait aller jusqu'à cette extrémité salutaire de la coercition devant la-

quelle la Russie n'a point reculé. Supposez en effet que la Russie cède aujourd'hui, chose peu probable, que la paix se rétablisse à des conditions favorables à la Porte, et que les flottes s'en retournent chez elles, après avoir assuré l'indépendance et l'intégrité de leur protégé. De même que nous sommes persuadés qu'elles ne s'en iront pas avant de tirer de la Porte la promesse formelle d'une réforme importante, de même on peut prévoir avec certitude que la Porte, une fois débarrassée de leur pression, manquera à ses engagements. Quelle serait la position qui en résulterait pour l'Europe occidentale? Occuperait-elle les provinces de l'empire, comme garanties matérielles? Incendierait-elle les escadres turques? Battrait-elle les troupes ottomanes en Asie et en Europe? — Ce serait détruire l'œuvre de sa création, de ses labeurs et de ses sacrifices. Laisserait-elle faire? — Les populations chrétiennes de l'Orient retomberont dans une condition qui sera d'autant plus triste, qu'elle aura été traversée d'un éclair d'espérance.

L'instinct national de ces peuples a de bonne heure compris le secret de cette situation. Longtemps renommés pour leur dévouement à la foi de leurs pères, ils s'y sont attachés avec une véritable passion, depuis qu'ils ont eu le pressentiment qu'à la question religieuse était dévolu l'honneur d'ouvrir la brèche par laquelle on devait faire irruption dans les retranchements ennemis. Ce pressentiment ne date point d'hier; son souffle avait agité les grands courants de l'opinion bien avant l'arrivée du prince Menschicoff à Constantinople. Le mouvement qui en est résulté se révélait, ainsi que nous le disions tantôt, sous toutes les formes de l'activité sociale; mais il éclatait sur-

tout dans la littérature, qui, plus hardie dans ses conceptions et moins gênée dans ses allures, ne cessa point, pendant plusieurs années, de fortifier les âmes et d'orienter les esprits par des travaux dont l'influence fut incontestable sur la crise actuelle. Nous ne disons point que tous ces travaux portèrent l'empreinte de la fermentation politico-religieuse qui fait le caractère essentiel de notre temps; il y en eut dont la science sereine ne fut point troublée par le tumulte des passions du moment; tous pourtant procédèrent d'un même sentiment patriotique, et, quoi qu'ayant suivi des voies diverses, tous se rencontrèrent encore dans la pensée commune d'affermir et de glorifier la religion nationale.

Des productions nombreuses qui ont marqué cette époque mémorable de la renaissance des lettres grecques, il n'en est pas de plus importante que le *Recueil des canons*, publié par M. M. G. A. Rhallis, président de l'Aréopage ou cour de Cassation du Royaume de Grèce, et M. Potlès, ancien chef de section au Ministère de la Justice, actuellement avocat près les tribunaux d'Athènes. Embrassant l'ensemble des dispositions qui régissent l'Église, et précédé d'un manuel de droit canonique, c'est en même temps un code et un guide sûr et fidèle dans l'emploi de ce code, une œuvre de calme érudition et tout à la fois d'utilité pratique.

L'histoire de la littérature byzantine cite beaucoup de ces collections canoniques; la plus célèbre par le nom de son auteur et par le crédit qu'elle a obtenu, au point de devenir la base exclusive du droit ecclésiastique, est celle qui est connue sous le titre de *Syntagma* de Photius, collection écrite en 883, pendant le second patriarcat de

cet illustre prélat. Outre les canons de l'Église et les lettres canoniques, le *Syntagma* contient ce qu'on appelle le *Nomocanon* de Photius, traité de droit canonique, composé des prescriptions de l'Église et des lois de l'autorité civile, et résumant dans son titre, cet équilibre qui est le trait caractéristique des rapports du pouvoir spirituel et du pouvoir temporel en Orient. C'est le *Syntagma* qui fait le fonds principal de l'ouvrage, dont nous avons cru devoir donner une idée à nos lecteurs (1).

Le *Syntagma* de Photius fut publié à plusieurs reprises en Europe, soit en partie, soit en entier; on en donna aussi des versions latines et une version russe. Quelque soit le mérite des ces travaux, ils ne répondaient point à tous les besoins de la science et de l'Église. S'il y eut des parties supérieurement bien traitées dans les éditions précédentes, il y en avait qui présentaient des lacunes considérables dans les scholies, ou bien de graves altérations dans le texte des canons (2). De là la nécessité généra-

(1) On y fit aussi entrer les interprétations des canons faites par le moine Jean Zonara au douzième siècle, ainsi que celles qui furent composées sur l'ouvrage entier de Photius (*Nomocanon* et *canons*) par le patriarche Théodore Balsamon entre 1169 et 1177, plus les commentaires d'Alexis Aristène, nomophylax et économiste de la grande Église de Constantinople, au même siècle. Tout ceci, y compris le *Nomocanon* et les *canons*, forme les quatre premiers volumes, dont trois avaient déjà été publiés depuis 1852; le quatrième vient de paraître. Un cinquième volume sera spécialement consacré à un autre *Syntagma*, de Matthieu Blastarès, manuel rédigé en 1335 et dont l'usage a été aussi très fréquent dans les derniers temps de l'Empire. Enfin le sixième et dernier volume contiendra plusieurs prescriptions des empereurs et des patriarches concernant l'Église, et donnera une table générale et analytique des matières.

(2) La dernière et la meilleure édition du *Nomocanon* est due à l'illustre cardinal Angelo Mai; elle date de 1842. A l'exactitude du texte, elle a-

lement sentie d'une nouvelle édition, qui devait être d'une utilité incontestable, quand même, sans combler les vides dont nous venons de parler, elle se serait bornée à reproduire fidèlement tous les avantages des travaux antérieurs, et à mieux soigner la correction des parties dont l'exécution avait été moins irréprochable. Une circonstance particulière est venue ajouter une nouvelle condition de succès à l'entreprise de nos éditeurs. Par le plus heureux des hasards, ils se trouvèrent en possession d'un manuscrit bien plus correct et bien plus complet (1), que

joute le précieux avantage d'une citation entière des canons, auxquels on se bornait à faire précédemment de simples renvois. Mais l'infatigable explorateur de la bibliothèque Vaticane, ne nous a donné qu'une partie du syntagma de Photius; son travail n'embrassait point la collection complète des canons. Ce qu'il y avait jusqu'à présent de plus achevé en fait de collections canoniques, était le *Συνδικόν* sive *Pandectae canonum* de Guillaume Beveridge, prêtre de l'Église Anglicane, Londres, 1672. Le *Συνδικόν* comprenait aussi les scholies ou commentaires de Zonaras, de Balsamon et d'Aristène. Cette édition d'un mérite incontestable et qui jouissait de la plus grande réputation parmi les prélats de l'Église d'Orient, offrait cependant elle-même, quant aux scholies de Zonaras et de Balsamon, des omissions importantes, provenant de l'imperfection des manuscrits grecs que Beveridge avait eus sous les yeux; le *Συνδικόν* d'ailleurs était entièrement épuisé, et le *Περίλειον* que les moines Agapius et Nicodème publièrent à Leipzig, en 1800, était loin de le remplacer. Au lieu des riches commentaires du douzième siècle, on ne trouve dans le *Περίλειον*, à côté des canons, que des abrégés des scholies de Zonaras, de Balsamon et autres, arrangés en grec moderne par les éditeurs. En outre il s'est glissé dans le texte même des canons, des fautes qui en défigurent parfois le sens. On n'a qu'à collationner le texte du *Περίλειον* avec celui de l'édition qui nous occupe pour s'en convaincre.

(1) Il fut découvert dans la bibliothèque de feu Mgr. Gerasime, Métropolitain d'Argolide, et oncle de M. Rhally, l'un des éditeurs. Comprenant l'ouvrage entier de Photius avec les scholies de Zonaras et de Balsamon, ce manuscrit de 490 feuilles d'un beau papier, est écrit avec une rare exacti-

tous ceux qui avaient servi aux reproductions et traductions précédentes; ainsi favorisés par le sort, ils furent à même de présenter au monde savant une édition supérieure à toutes les autres, non seulement par les nombreuses améliorations qui la distinguent, mais aussi par de précieuses additions qui achèvent de faire disparaître les mutilations dont ce bel ouvrage a porté longtemps la trace.

L'Église d'Orient ne sera pas seule à profiter de cette restauration du *Syntagma* de Photius; les travaux dont, depuis trois siècles, il fut l'objet de la part des Hervet, des Agylée, des Justel, des Beveridge et des Mai, prouvent assez l'intérêt qu'y attachent toutes les communions chrétiennes. Comment pourrait-il en être autrement? C'est le tableau le plus authentique de la constitution intérieure et extérieure de l'Église, telle qu'elle est sortie des labeurs et des luttes de ces premiers siècles, dont on ne saurait récuser l'autorité, sans saper les bases mêmes de l'édifice chrétien, telle qu'elle fut établie, et telle qu'elle fonctionnait dans ces temps, où son ombre tutélaire s'étendait, sans solution et sans nuances, sur le domaine entier de la chrétienté. Cette constitution primor-

tude et une parfaite élégance. Il porte la date de Trébisonde, 21 Juin 1779. Une épître dédicatoire adressée à Mgr. Dorothéos, Métropolitain de cette ville, fait connaître qu'il y fut copié sur l'ancien code de 1311, existant dans la bibliothèque archiépiscopale. M. Edouard Zachariæ, jurisconsulte allemand distingué, qui s'est particulièrement voué à l'étude de la jurisprudence du moyen-âge grec, ayant entrepris, il y a plusieurs années, un long voyage en Orient dans le but de compléter ses recherches, a vu à Trébisonde l'original du code en question, dont l'existence est également attestée par le savant français M. Mortreuil, dans son ouvrage, si avantageusement connu, sur l'histoire du droit Byzantin.

diale de l'Église, qu'on la considère comme la mieux appropriée aux intérêts multiples de la société chrétienne, ou qu'on ne lui accorde qu'une valeur historique, c'est jusqu'au *Syntagma* de Photius qu'il faudrait remonter pour la retrouver; la papauté et la réformation n'en furent que des déviations, ou, si l'on veut, des émanations; elles peuvent avoir eu leur nécessité ou leur raison d'être; mais il n'en est pas moins vrai que c'est dans le *Syntagma* de Photius qu'on cherchera toujours les origines de ces modifications que les temps postérieurs ont cru devoir apporter aux principes qui régirent le gouvernement primitif de l'Église.

Prenez, par exemple, une question capitale en cette matière, celle qui embrasse et qui domine, en quelque façon, toutes les autres, la question des rapports de l'État et de l'Église. On connaît le principe que la papauté s'est constamment efforcée de faire prévaloir sur ce point: élever le sacerdoce au dessus de l'empire, telle fut la mission qu'elle s'était donnée. Produit d'une réaction violente contre l'absolutisme catholique, la réforme s'est lancée à l'extrémité opposée, en arborant la bannière de l'indépendance complète de l'Église vis-à-vis de l'État. Aucun de ces principes n'a pu soutenir l'épreuve de l'application; les faits ont protesté aussi bien contre l'excès d'autorité du Catholicisme, que contre l'excès de libéralisme de la Réforme, et ont amené l'un et l'autre à capituler. Le Catholicisme, après avoir vu l'Église gallicane renverser les termes de son dogme, puisqu'elle prêcha, par la voix de Bossuet, d'identification de l'Église et de l'État au profit du roi, finit par s'estimer heureux de subir le régime transactionnel de ces concordats, que le chevalier d'Azzara appelait

un emplâtre pour faire vivre le malade encore quelque temps. Quant à la réforme, elle a dû passer par des épreuves encore plus cruelles; son principe n'a pu triompher complètement dans le nouveau monde, qu'au prix de la décomposition de la société chrétienne et d'une désastreuse altération de ses dogmes; en Europe, la réforme se vit, en très grande partie, condamnée à s'effacer devant l'ordre temporel et à lui vouer une obéissance souvent aveugle et passive. Ainsi, tout en s'élançant de points de départ fort éloignés l'un de l'autre, la papauté et la réforme se sont presque touchées, se sont même quelque fois croisées dans la carrière orageuse qu'elles ont fournie.

L'Église d'Orient ne présente ni ces excès dans la doctrine, ni ces palinodies dans la pratique. En cherchant bien dans le *Syntagma* de Photius, on peut y trouver à peu près tous les principes proclamés ou subis par les communions occidentales: indépendance complète de l'Église sous certains rapports, prééminence de l'État sous certains autres, parfois aussi, combinaison équilibrée et tempérée des deux ordres. Pas d'autorité absolue, luttant pour imposer le niveau implacable de son dogme à la société chrétienne, non seulement quant à ses croyances religieuses, mais aussi quant à ses intérêts civils; pas de licence dissolvante, intronisant le règne de l'anarchie sous le nom de la liberté individuelle. La puissance spirituelle et la puissance temporelle, loin de s'exclure, s'y harmonisent, et au lieu de s'entrechoquer, tâchent d'y vivre en paix dans la mesure d'un sage développement de leurs forces respectives.

Le Nomocanon contient, dans le chapitre premier du titre I, et dans les titres III, IV et VII, les canons relatifs aux dogmes de la foi orthodoxe, à l'exercice du culte, aux

catéchumènes, au baptême, au carême, à la fête de Pâques, à celle de la Pentecôte, au dimanche, au jour de samedi; sur tous ces points, l'autorité ecclésiastique est maîtresse absolue du terrain; vainement chercherait-on une loi ou prescription quelconque de l'autorité civile s'ingérant dans ces matières purement religieuses.

Est-il question au contraire d'un de ces sujets qui, ne touchant qu'aux intérêts matériels de l'ordre spirituel lui sont, en vertu même de cette antithèse, essentiellement étrangers, et entrent beaucoup plus naturellement dans le domaine du droit civil? s'agit-il, pour n'en citer qu'un seul entre plusieurs, de la propriété de l'Église? Les synodes se bornent à poser quelques principes généraux parfaitement insuffisants dans l'exécution; c'est l'autorité temporelle qui se charge de régler d'une manière détaillée tout ce qui concerne l'acquisition, l'administration, l'aliénation de la propriété ecclésiastique. La prééminence de l'État est ici manifeste; l'objet tient de trop près à la constitution civile de la société pour qu'il en puisse être autrement.

Entre ces deux extrêmes des matières purement religieuses et des matières plutôt civiles, il y a certains points intermédiaires, participant de la nature des unes et des autres, tels que l'ordination, l'organisation, la discipline, la juridiction du clergé, le mariage etc. Sur le règlement de ces questions mixtes, l'autorité spirituelle et l'autorité temporelle se sont rencontrées, chacune dans les limites de ses propres attributions. Ce n'est pas que leur accord fut toujours parfait. Il est si difficile quelque fois d'arrêter à temps convenable ces moteurs puissants qui, lancées dans des directions opposées, doivent se donner

souvent la main pour travailler de concert à l'œuvre immense de l'organisation sociale! Toutefois les conflits qui en résultèrent ne dégénérent jamais chez nous en ces luttes après et violentes qui affligèrent le moyen-âge de l'Europe occidentale et se prolongèrent bien avant dans les temps modernes. Ces dissentiments se bornaient en Orient à une opposition pacifique et pour ainsi dire légale, et aboutissaient le plus souvent à un arrangement amené tantôt par les concessions de l'État, tantôt par celles de l'Église.

Nous nous arrêtons; ce n'est pas dans les limites qui nous sont imposées ici que nous pourrions épuiser un si vaste sujet. Nous n'avons du reste écrit ces lignes que dans le but principal d'attirer l'attention du monde savant sur une des publications les plus remarquables de la littérature de la Grèce moderne. Si nous avons, à cette occasion, rappelé certains faits qui précédèrent la crise actuelle, c'est que ces faits se lient intimement d'un côté au mouvement littéraire que nous avons à expliquer, d'un autre côté à la question politique, que nous ne devons jamais perdre de vue. Pour bien juger de cette question, il faut l'envisager dans tous ses détails; ceux que nous avons donnés aujourd'hui prouvent pertinemment une chose qu'il est bon de ne pas oublier dans les circonstances présentes, c'est que le mouvement politico-religieux dont l'Orient est le théâtre, n'a pas été produit par la dernière attitude de la Russie; il lui est de beaucoup antérieur; il est né des propres entrailles du pays, dans un but essentiellement national. Ce but est aujourd'hui nettement posé; les peuples chrétiens de l'Orient demandent un gouvernement chrétien propre à garantir ces droits

qu'un gouvernement turc ne veut, ne sait et ne peut respecter. Faudrait-il désespérer de voir leurs vœux accomplis par l'accord unanime de ces grandes puissances, auxquelles nous sommes déjà redevables d'un commencement d'existence politique ?

P.

Depuis que la question de l'Orient agite le monde, une foule de compilations sur les causes de la grandeur et de la décadence de la Turquie ont été livrées en pâture à la curiosité dévorante du public. Le travail que nous lui offrons à notre tour sur ce même sujet, et qu'on va lire, n'est pas une compilation: Il est sorti de la plume d'un témoin oculaire, d'un homme d'État, qui a joué un rôle très important en Turquie, lorsque la direction des relations extérieures de cet empire était confiée aux Grecs, et qui depuis a servi avec la plus grande distinction les intérêts diplomatiques de son pays.

Mémoire sur l'état de l'Empire Ottoman, rédigé au commencement de l'année 1836.

L'Empire Ottoman est un état, dont l'existence, à raison de l'importance de sa position géographique, avait paru nécessaire à l'équilibre Européen. Sa durée a été considérée comme une des garanties les plus fortes du droit public de l'Europe. Pouvant plus ou moins affecter les intérêts matériels de tout le monde, sa chute doit incontestablement amener un conflit très sérieux, et opérer un changement notable dans les combinaisons politiques et les entreprises commerciales de différentes nations.

L'Empire Ottoman, depuis le commencement du dix-

huitième siècle, a graduellement perdu de sa puissance et de son crédit; au dix-neuvième, son dépérissement est devenu si évident, que nul homme ne peut douter de la crise imminente qui se prépare dans son sein.

Or tout homme d'État doit calculer d'avance les suites inévitables d'une chute, dont les conséquences ne peuvent pas non plus être étrangères au nouvel État Hellénique, que la Providence, dans sa sagesse, vient d'appeler à la vie, dans des momens aussi critiques.

Il ne serait pas inutile au but principal de ce travail, de préciser la nature de cette crise, d'en approfondir les causes et les résultats, et de reconnaître si une guérison radicale des maux qui minent cet Empire est possible, et si une telle crise ranimerait ses facultés vitales, ou si elle amènerait sa mort.

Pour tirer des conclusions solides sur l'avenir qui se prépare, dans la double hypothèse d'une réorganisation ou d'une chute de cet Empire, je crois, avant tout, devoir rechercher les causes de la décadence de la Puissance Ottomane. Mais pour découvrir ces causes, il faut remonter à celles de sa force et de sa grandeur, jusqu'au commencement du dix-huitième siècle.

En procédant ainsi, il nous sera facile de découvrir que les circonstances qui ont si puissamment favorisé les progrès de la Turquie dans la conquête, ont servi elles-mêmes, dans des tems malheureux, de première cause à sa décadence; et l'on pourra alors décider si les vieilles institutions de cet Empire, qui, par leur incompatibilité avec l'état moral des sociétés Européennes, ont dû aboutir à une crise, pouvaient encore, par certaines réformes, ou, comme quelques personnes de haut parage l'avaient cru,

par un changement de dynastie (1), arrêter le mal dans sa racine, et se prêter à une réorganisation radicale; ou bien si la décadence, étant l'effet de l'épuisement des forces vitales et de l'auéantissement des principes fondamentaux de la constitution primitive, doit être considérée comme le symptôme d'une mort inévitable.

L'importance du sujet exige un certain ordre dans le classement des matières. Je le diviserai en trois parties distinctes.

La première aura pour but un examen rapide du principe gouvernemental du Musulmanisme, et des moyens dont le fondateur de la dynastie qui règne à Constantinople et ses successeurs, se sont servis pour ramener à son principe primitif la puissance Mahométane, et donner un nouvel élan au fanatisme guerrier, en lui ouvrant un vaste champ de nouvelles conquêtes.

Dans la seconde partie, nous ferons ressortir les causes de la décadence successive de l'Empire Turc, dans leur liaison intime avec son état intérieur et ses rapports extérieurs; et nous essaierons de prouver que les mêmes moyens qui ont servi à l'agrandissement de la Puissance Ottomane, devaient inévitablement produire l'effet contraire, et devenir les causes de sa future décadence.

La troisième partie enfin, prouvera que l'admission de l'Empire Turc dans le droit public de l'Europe, à l'épo-

(1) Note de la Rédaction. L'auteur fait allusion à la combinaison politique qui croyait trouver la solution de la question d'Orient dans l'avènement de la dynastie égyptienne de Mehemet-Ali au trône de Constantinople. On sait que cette combinaison entra dans les vues du cabinet français, à l'époque où le mémoire était rédigé; elle a été abandonnée plus tard par suite des événements de 1810.

que surtout où elle eut lieu, devait lui être fatale dans son principe et dans ses conséquences. Nous examinerons ensuite les effets que toutes ces causes réunies ont dû produire dans leur action morale et matérielle; et cet examen nous conduira tout naturellement à la solution de la question, s'il y aurait possibilité d'une régénération politique pour la Turquie actuelle?

Il n'est pas difficile de pénétrer les causes de la décadence de la Turquie, on peut même prélire, jusqu'à un certain point, les conséquences qui doivent en résulter; mais les calculs les mieux fondés peuvent encore se tromper sur la nature de ces conséquences, et il est tout aussi peu aisé de déterminer les moyens de rendre la crise de la chute de la Turquie la moins meurtrière possible. Cette tâche, aussi noble que glorieuse, est réservée aux hommes d'État qui dirigent les destinées des Puissances, et à qui les intérêts matériels et politiques du monde, imposent le devoir de rechercher ces moyens.

La Grèce ne fait que paraître sur le grand théâtre politique; mais elle n'en est pas moins destinée à y jouer un rôle très important dans la question surtout qui nous occupe, et à l'époque où la crise se prépare dans son voisinage. Les trois parties du travail qu'on va lire, ne se rattachent qu'indirectement à ses destinées; les circonstances qui vont inmanquablement naître de cette crise, permettront d'y ajouter plus tard une quatrième partie, où la Grèce figurera en première ligne.

Cette dernière partie, la plus importante de toutes, traiterait des destinées brillantes du nouvel État, et de son agrandissement future. Celui qui entreprendrait la tâche de la rédiger, devrait rechercher

1°. La politique individuelle de chacune des Puissances prépondérantes par rapport à la crise de l'Orient; et, comme on ne peut nier l'existence d'une solidarité morale que les lumières du siècle où nous vivons imposent à toutes les sociétés Européennes, et aux hommes qui les dirigent, il faudra tâcher de démêler, autant que faire se pourra, les intérêts majeurs qui exigeront une entente préalable entre ces Puissances, et qui, dans cette grande occurrence, serviront de mobile et de norme à leur action respective.

2°. La politique que la Grèce doit suivre dans ses relations individuelles avec l'Empire Ottoman.

3°. La ligne de conduite qu'elle doit se tracer à elle-même dans ses relations extérieures, pour obtenir les chances favorables que sa position géographique lui offre dans la grande crise qui se prépare.

4°. Enfin, les moyens les plus propres pour mériter les sympathies de ses coréligionnaires qui se trouvent sous la domination Musulmane, et pour se conserver leur affection. Ces moyens, en raison de la position morale et physique de la Grèce, et à cause de son action naturelle sur ces masses, deviennent d'autant plus dignes d'une constante attention, que leur action directe sera permanente et continue, et qu'ils ne peuvent manquer d'exercer une grande influence sur l'avenir de la Grèce, soit en bien, soit en mal.

Dans la première partie de ce travail je passerai rapidement en revue ceux des faits qui peuvent servir de corollaires à mon thème.



PREMIERE PARTIE.

Quand Mahomet, le fondateur de la religion Musulmane, promulgua son code civil et religieux, trois croyances distinctes dominaient les consciences et les esprits des hommes. Le Paganisme, le Judaïsme et le Christianisme se partageaient les trois grands continens du monde connu. Esprit vaste et hardi, ce grand législateur conçut le plan ambitieux d'une domination en dehors du cercle rétréci de l'Arabie; il sut prendre le cœur humain par ses faiblesses, et admit dans sa nouvelle religion ce qui lui convenait des autres cultes, particulièrement des écritures saintes, pour captiver facilement les esprits des nations qu'il se proposait d'envahir.

Fondateur d'un dogme purement théocratique, il a vu que la durée de son œuvre dépendait de son extension au dehors de son berceau étroit et désert, et qu'une action dévorante, pareille à la zone brûlante qui l'a vu naître, pouvait seule lui donner le développement qu'il projetait. Il a voulu que les conditions de son existence fussent le fanatisme, qui devait lui servir de principe de vie, et la conquête, qui serait un constant aliment, et l'élément de sa durée. Il a posé, comme base fondamentale de son édifice, le sabre et l'Alcoran.

Les califes ses successeurs, guidés par le même esprit, ont suivi religieusement la direction que le Prophète leur avait tracée. Le fanatisme et la conquête ont servi à un tel point à la propagation de la nouvelle religion, qu'en moins d'un siècle, l'Empire du croissant avait envahi, avec la rapidité du torrent, toute cette partie immense de l'Asie qui avoisine l'Arabie. Maîtres

de la Mésopotamie, de la Syrie, de la Palestine, et plus tard de l'Égypte, les califes se sont enfin emparés de la plus grande partie de l'Asie mineure.

Il est indubitable que tous les Empires que le Musulmanisme a fondés, se sont élevés ou ont péri selon qu'ils ont observé ou jeté dans l'oubli les deux principes fondamentaux que je viens d'indiquer. L'observateur trouvera une similitude frappante dans les causes de désorganisation qui ont amené la chute de tous les gouvernements Mahométans qui ont péri. Il en doit inférer qu'un État proprement dit Musulman, ne peut exister hors du cercle que son législateur lui a tracé, et que, par conséquent, la civilisation, ne pouvant jamais pactiser avec la force brutale et le fanatisme, ne peut non plus s'arranger du Musulmanisme.

Toute l'histoire des Mahométans en offre la preuve. Quelque temps après l'époque dont nous venons de parler, des califes, fatigués des guerres, ont pris la résolution de goûter du repos. Fuyant le tumulte des armes, ils ont recherché les douceurs de la paix. Qu'en est-il résulté? La puissance Musulmane, s'étant éloignée des principes de son fondateur, a périclité.

Une circonstance favorable, combinée avec l'état moral et matériel de l'Empire de Byzance, a sauvé à cette époque le Musulmanisme. Les Sultans Tartares qui, sous le sceptre et au nom des Califes efféminés de Bagdad, gouvernaient souverainement la Syrie et l'Égypte, usurpèrent le pouvoir souverain et érigèrent l'Égypte en Califat; si la chrétienté avait eu alors plus d'unité, si l'Empire de Byzance qui, par sa position géographique était le plus exposé aux attaques de la nouvelle religion, avait

conservé la moitié même de ses anciennes institutions, il est incontestable que, au moment de la rixe survenue entre les califes de Bagdad et ceux d'Égypte, la nouvelle religion aurait pu être anéantie avec toute sa puissance.

Dans la suite, les Maures en Espagne, cette même dynastie qui a fondé le Califat d'Égypte, Zenguisse Khan et Tamerlan en Asie, nous offrent des exemples à l'appui de cette remarque. Toutes ces dominations Musulmanes sont tombées aussitôt qu'on leur eût retiré le double aliment si essentiel à leur existence, la conquête et le fanatisme. Une cinquième époque, beaucoup plus importante, approche. C'est celle qui nous occupe. Elle est d'autant plus digne d'attention qu'elle se présente sous des aspects nouveaux, qui sont l'effet naturel des temps où nous vivons.

Pour mieux illustrer cette vérité, remontons à l'époque où Osman I jeta les fondemens du vaste Empire du croissant, auquel il donna son nom. Les moyens dont lui et ses successeurs, se sont servis, seront, jusqu'à la fin de cette première partie, l'objet de nos rapides recherches.

Depuis longtemps l'Empire était partagé entre plusieurs petits potentats, tous indépendans l'un de l'autre, et exerçant une souveraineté absolue dans un cercle plus ou moins grand. Osman, celui de ces potentats qui exerçait la plus grande influence sur l'Asie Mineure, conçut le projet de reconstituer l'unité de l'empire, qui s'était décomposé et menaçait l'existence même du peuple des fidèles. Il calcula avec une admirable habileté, les avantages que lui offrait sa position topographique. Sans perdre du temps à vouloir réduire d'abord les autres petits souverains ses égaux, et sans commencer par allumer

une guerre civile entre les Musulmans, il reconnut la nécessité de faire revivre les deux grands principes d'existence et de conservation pour un État Musulman. Ce but, il lui était facile de l'atteindre. Le nouveau souverain n'avait pas à commander à des Arabes efféminés et corrompus; il régnait sur des Tartares, race d'hommes faits pour la guerre et pour ses fatigues, et accessibles à toutes les fureurs du fanatisme à cause de leur brutale ignorance. Capable de concevoir les projets les plus hardis, il porte les yeux sur l'Empire de Byzance, qui, dans son voisinage, lui offrait un immense champ de conquêtes.

L'histoire nous représente ce prince, comme un des plus religieux observateurs de la loi musulmane. Il institua la hiérarchie des *Ulemas*, distributeurs de la justice et conservateurs des lois du Coran. Ils furent érigés en premier corps de l'État. Il rétablit le *Beytulmali-Muslimine*, (la caisse de la propriété des fidèles) dépôt sacré, réservé aux seuls besoins de l'État et de la communauté des fidèles, auquel le Sultan lui-même n'osait toucher qu'en sa qualité de chef de l'État et de la religion.

Son fils Orchan, et aussi Amourad son petit fils, suivirent les plans de leur père, et s'attachèrent religieusement aux préceptes de l'Alcoran. Ils poursuivirent avec vigueur la guerre contre les Chrétiens.

Au premier de ces princes est due l'institution de cette fameuse milice permanente et semi-régulière qui porta le nom de *Janissaires*. Les soldats qui la composaient, ainsi que ses chefs, ne pouvaient être recrutés que parmi les enfants des Chrétiens vaincus. Réduits à l'esclavage, par le fait de la conquête, ces malheureux ne pouvaient ra-

cheter leur vie, qu'en remettant au conquérant leurs fils à un âge encore tendre. Au prix de cette terrible contribution, ils étaient admis à la jouissance des droits de sujets ottomans, mais toujours en payant annuellement une dégradante capitation. Cet impôt d'esclaves les exemptait cependant de la réquisition de leurs enfants, qui ne leur étaient enlevés qu'au moment même de la conquête. Pour chaque nouveau recrutement, il fallait donc de nouvelles conquêtes. C'est ainsi que l'état de guerre se perpétuait, et que le *sabre* et l'*Alcoran*, la *conquête* et la *fanatisme*, servaient d'agens principaux à la propagation de la loi Musulmane.

La milice qu'Orchan organisa a été instituée dans un but politique aussi bien que religieux. Elle enlevait la jeunesse chrétienne à ses foyers et à son Dieu, l'élevait dans les principes du Musulmanisme, et la lançait, toute disciplinée et animée du fanatisme ardent des renégats, contre les pays soumis au sceptre des Empereurs d'Orient. Ces mêmes Janissaires devenaient les apôtres les plus zélés de Mahomet.

Afin de surexciter leur fanatisme, il plaça ces missionnaires armés sous la patronage et les bénédictions de l'homme, qui, parmi les musulmans, jouissait de la réputation d'un grand saint, du fameux Hadzi-Bektachi-Véli. Il sut inspirer ainsi la fureur religieuse à ceux qui étaient destinés à devenir les soutiens du nouvel Empire et qui cependant se sont rendus par la suite la terreur du trône des Sultans. De là date aussi cette alliance intime du corps des Ulémas avec le corps des Janissaires.

Les statuts de ce corps étaient remarquables comme loi organique de discipline militaire; c'est à cette organi-

sation qu'est due la formation de la première armée permanente après celle des Romains. Les Janissaires devinrent d'autant plus formidables alors comme par la suite, que toutes les forces des Puissances chrétiennes consistaient dans les contingens de leurs fiefs, ou dans des bandes mercenaires, qui, promptes à se vendre au plus offrant, ne pouvaient jamais épouser avec sincérité et avec amour, la cause qu'elles étaient appelées à défendre. Aussi l'effet a-t-il répodu à l'attente, lorsque cette milice a calbuté l'Empire de Byzance, et a fait trembler, à une époque plus récente, le nouvel Empire d'Occident jusque devant les portes de Vienne.

La paye et la discipline des Janissaires doivent aussi attirer l'attention, comme deux causes puissantes qui ont déterminé d'abord la grandeur, et plus tard la décadence de la Turquie. La première se faisait en *aspres*, cent-vingtième partie de la piastre Turque. La paye des soldats était de deux ou trois aspres par jour, et celle des officiers variait selon les grades; des billets de reconnaissance appelés *essamés*, qui constataient le montant de la paye, étaient livrés à chaque individu, et, sur leur exhibition, le fisc payait par deux trimestres et un semestre dans l'année. Par des faits brillans de valeur, le soldat et l'officier obtenaient des augmentations de cinq, de dix aspres, et ainsi de suite. Mais à la mort de tout soldat ou officier, l'*essamet* ou billet de reconnaissance, était anéanti.

En fait de discipline, aucune organisation militaire antécédente, n'était comparable à celle des Janissaires. Jamais soldat ou officier ne pouvait s'absenter de la caserne ou des camps. Aussi recevaient-ils pour leur nourritu-

re des rations de tout genre, de comestibles en nature, proportionnés à leurs grades respectifs. Le dernier des soldats pouvait devenir chef supérieur du corps, par droit d'ancienneté, sans que la moindre faveur pût jamais faire passer un officier avant l'autre.

Il faut encore observer que la présence constante des individus dans leur caserne, et leur entier isolement dans le sein même de la société, les rendait plus souples à la discipline, inaccessibles à la corruption, et toujours présens aux exercices continuels auxquels ils étaient assujétis. Par ce moyen, le gouvernement avait aussi l'avantage de connaître le nombre de cette milice, et le trésor public n'était jamais frustré dans les paiemens de la solde.

Les successeurs d'Orchan ont suivi les institutions de ce prince. Nourris dans les camps, toujours à la tête de leurs armées, strictement attachés aux principes du Coran, et constamment occupés des affaires de l'État, ils offraient un contraste frappant avec les souverains chrétiens qui occupaient le trône de Constantinople. Ce sont eux qui donnaient aux Musulmans placés sous leur sceptre, l'exemple d'une dévotion fervente, enflammaient par leur courage individuel le cœur de leurs combattans, et fanatisaient les esprits. Aussi, chaque règne ajoutait-il de nouvelles conquêtes à celles du règne précédent, et chaque conquête augmentait-elle le nombre des élus et de la milice des Janissaires. C'est par ces moyens que les Musulmans de ces tems se raffermisssaient dans la conviction que rien ne saurait leur enlever l'empire de ce monde, avec toutes ses jouissances et toutes ses grandeurs, pas plus que la béatitude éternelle, avec tout ce qu'un paradis sensuel pouvait of-

frir de plus attrayant à l'imagination ardente du voluptueux habitant de l'Asie ; c'est ainsi que par des conquêtes successives, les successeurs d'Osman I ont détruit l'Empire de Byzance, et se sont emparés de tous ses débris.

Après la prise de Constantinople par Mahomet II, un de ses successeurs, Selim I^{er}, conçut le projet grandiose de réunir en un seul faisceau les peuples Musulmans. Promenant ses triomphes jusqu'en Égypte, il conquiert les villes saintes de Jérusalem de Mocka et de Médine, le centre sacré du Musulmanisme. Il devint le chef suprême de la religion, et ajouta à ses titres pompeux, celui beaucoup plus vénéré et plus présomptueux de *Calife de toute la surface de la Terre* ; comme si la terre n'était, ou pour mieux dire, ne devait être peuplée que de Musulmans.

Jetons, avant de terminer, un coup d'œil rapide sur les relations qu'entretenait avec les chrétiens, cette religion dont la condition d'existence était l'anéantissement du Christianisme.

La religion de Mahomet n'admet point de paix avec les infidèles, les souverains turcs qui étaient imbus des principes de leur foi, n'ont jamais voulu entrer en relations permanentes de paix et d'amitié avec les États chrétiens. Ceux qui les premiers ont montré une bienveillance apparente à quelques princes de la Chrétienté, l'ont toujours fait avec l'arrière-pensée de semer entre eux la jalousie et la mésintelligence. C'est à une ruse de guerre, plutôt qu'à un sentiment d'estime, qu'on doit attribuer les relations qui ont subsisté entre quelques souverains chrétiens et turcs de ces tems, et cette politique a été scrupuleusement suivie pendant toute l'époque de la splendeur des armées Musulmanes.

Tels sont les moyens par lesquels l'empire Ottoman a été fondé et a grandi en puissance. Nous les résumons, pour faire mieux apprécier ce que nous avons à dire dans la seconde partie de ce travail ; car il y a toujours une liaison intime entre les causes de la grandeur et celles de la decadence de tout Etat.

Nous avons dit que la pierre angulaire de l'édifice ottoman était la *conquête* et le *fanatisme*, et que sa puissance a périclité toutes les fois qu'elle a cessé de s'y appuyer. Il y eut même des momens où cet empire eût croulé, si celui de Byzance avait eu plus de vigueur, ou si un homme comme Osman I, n'avait su placer le centre de sa réorganisation dans l'Asie mineure, qui lui offrait un vaste champ d'opérations.

Les moyens employés par ce prince, ainsi que par une suite remarquable de ses dignes successeurs, pour agrandir leurs états et propager leur religion, se résument en ceux-ci :

- 1°. Le retrempelement du caractère Musulman ;
- 2°. La stricte pratique de tous les principes de l'Alcoran ;
- 3°. L'organisation de la hiérarchie des Ulémas ;
- 4°. Celle de la milice des Janissaires, recrutée parmi les enfants des Chrétiens vaincus, et sa sanctification religieuse ;
- 5°. L'union intime des Ulémas avec cette milice ;
- 6°. La formation du *trésor national* affecté aux seuls besoins de la communauté des fidèles ;
- 7°. Enfin, le principe imposé par l'Alcoran, de traiter tous les infidèles en ennemis, sans jamais pactiser avec eux, qu'autant qu'une politique astucieuse semblait l'exiger ; en un mot, l'état de guerre en permanence contre les Chrétiens.

Quiconque étudierait avec attention l'histoire des souverains de la race d'Osman jusqu'à la mort de *Soliman* surnommé le *Législateur*, trouverait que tous ces princes ont invariablement suivi ces maximes et cette ligne de conduite; aussi leur époque marque-t-elle l'apogée de la puissance et de la splendeur de l'Empire. Mais à partir de la fin du 16^e siècle, jusqu'à celle du 17^e, le cercle des conquêtes proprement dites, se rétrécit par les raisons qui seront indiquées dans la seconde partie de ce Travail et cet intervalle de 133 ans, qu'on peut qualifier d'*époque stationnaire*, altère les sources de la puissance ottomane, et prépare les causes qui, dans le siècle suivant, ont commencé sa décadence, que le 19^e siècle nous présente complète, irrémédiable et fatale.



Quinzaine politique du Spectateur.

La canon qui gronde, les bulletins qui se multiplient, n'avaient pas, jusqu'au commencement de cette quinzaine, découragé la diplomatie, cette Pénélope industrielle, qui refait dans la nuit des cabinets tout le travail que la guerre gâte sur les bords du Danube et du Phas. La Turquie avait, comme on se plait à l'exprimer, accepté le contenu de la note identique de Vienne. On pourrait tout autant dire qu'elle l'avait rejeté, car elle ne l'accepta qu'avec des modifications, qui en changeaient considérablement la portée. Elle voulait que la première base de toute négociation fût l'évacuation immédiate des provinces, et ne consentait au mention des anciens traités avec la Rus-

sie, qu'en tant qu'ils ne sont attentatoires ni à sa propre intégrité ni à son indépendance. La Russie ne parut pas pressée d'y répondre; soit qu'elle eût traité avec dédain la prétention des Turcs de lui imposer des conditions, soit que, pour épargner le sang de ses troupes, elle eût espéré gagner du temps, qui suffirait à lui seul pour décomposer la Turquie.

A la note circulaire tout au-contre, la réponse du cabinet russe ne se fit pas attendre. Il déclara que, considérant l'entrée des flottes dans la Mer Noire comme une démarche conciliatrice, il n'avait rien à y rédire, et n'y voyait pas un cas de guerre. Cette réponse parut évasive; on y répondit d'une manière catégorique, que c'était à la Russie à apprécier le sens exact de la note, mais que pour l'y aider, on ajouterait que l'assistance donnée par les puissances maritimes à la Turquie, serait matérielle aussi bien que morale. Ceci nous semble assez clair. Il n'est pas, selon nous, difficile de comprendre si le mot du logogriphe diplomatique est la paix ou la guerre. Du reste, l'Empereur Nicolas rejeta définitivement les propositions acceptées par la Turquie, avec ou sans les modifications que celle-ci y a apportées. Le discours de la Reine d'Angleterre exprima Ses regrets de ne plus pouvoir maintenir les relations amicales, et demanda des subsides, qui furent votés par acclamation; L. Clarendon annonça que les relations avec la Russie étaient interrompues, et M.M. de Brunow et de Kisselef ont pris leurs passeports pour un congé, ont-ils dit, pour sauver encore, si c'est possible, ce qu'un journal anglais appelait l'ombre de l'ombre d'un espoir de paix. La guerre est donc déclarée, ou sur le point de l'être, entre les deux moitiés de l'Europe, qui frissonne au pressentiment de ce choc immense. Les regards se tour-

ment avec anxiété vers les puissances germaniques, et essaient de deviner dans lequel des plateaux elles finiraient par jeter leur sabre.

Quant à ce qui concerne personnellement la Grèce, un de ses plus généreux amis, M. S^t. Marc Girardin, nous exhortait dernièrement (J. des Débats, 26 Janv.) à n'attendre son salut et son glorieux avenir que de la paix de l'Europe. Ce que nous disions dans notre dernière quinzaine, prouve assez que nous abondons dans son sens. Nous savons que l'Europe, unie et tranquille, et appréciant à tête reposée l'état de la Turquie, sa position politique, l'embarras éternel et le danger de son existence, serait bien plus à même de se décider pour une mesure efficace et définitive de pacification de l'Orient, et pourrait plus aisément écarter des illusions qui perpétuent les difficultés. Ce n'est pas à la politique du statu quo qu'elle s'arrêterait, car son but ne serait pas de continuer le mal, mais de l'arracher. Elle ne se contenterait pas non plus d'une politique expectative, car elle voudrait dominer la position, plutôt que de se laisser dominer par elle, et amener la solution d'autorité, plutôt que de s'exposer à la subir, lorsqu'elle peut ne pas lui convenir. La mesure que prendrait l'Europe ainsi inspirée, nous l'attendrions avec confiance. Il ne peut pas y en avoir deux : Elle épargnerait aux chrétiens de l'Orient une lutte sanglante pour leur émancipation, et les rétablirait dans leurs droits, au nom et sous la garantie de l'intérêt commun du monde civilisé. Voilà pourquoi ce recueil fut institué, non pour prêcher la guerre aux populations de l'Orient, mais pour plaider leur cause auprès des autres peuples de l'Europe.

Si la guerre a éclaté, ou si elle doit éclater, comme c'est un événement évidemment indépendant de la volon-

té des Grecs, il serait tout à fait oiseux de s'enquérir des sentiments intimes avec lesquels ils l'envisageront. Ce qu'on ne saurait leur contester, c'est, une fois la guerre engagée, le droit et le devoir d'exploiter la position au profit de leurs espérances. Une guerre pourrait leur nuire, distraire l'attention et diviser les efforts de leurs amis et de leurs protecteurs. Mais toute guerre sérieusement entreprise et vigoureusement menée par l'une des grandes puissances contre les Turcs, quelles qu'en soient du reste les conséquences pour elle-même ou pour les autres, en aura une qui est incontestable, et qui résume pour les chrétiens de l'Orient leurs vœux de quatre siècles : c'est la destruction de la Turquie. On nous dira peut-être, que dans ces guerres de géants, dans ce choc formidable entre les plus grandes puissances de la terre, nous pourrions bien être écrasés en même temps que les Turcs. Nous ne répondrons pas comme Samson : *que mon âme périsse avec les Philistins*, quoique nous soyons sûrs que ce cri de vengeance et de désespoir ne serait pas désavoué par tous ceux qui sont las d'attendre l'heure de la délivrance ; mais nous ferons observer que notre position est toute autre, et infiniment plus avantageuse que celle de la Turquie. Si les Turcs sont renversés en Europe, c'est pour toujours ; s'ils sont renvoyés des pays où ils ne sont que campés, c'est pour n'y plus revenir. Nous ne saurions être renvoyés ; nous sommes chez nous. Renversés, nous tombons sur le sol natal, où, comme le géant de l'antiquité, nous puisons de nouvelles forces. Que nous perdions tout, il nous reste toujours l'avenir. On nous avertit d'un autre danger qui pourrait résulter pour nous de la guerre, et même de la chute prématurée de la Turquie. Trop faibles encore, nous verrions peut-être, sans pouvoir nous y

opposer, de plus puissants s'en partager les dépouilles. Hélas! nous aurions beau attendre, nous ne serions de long temps, jamais peut-être, assez forts pour nous mettre à l'abri de ce péril, si les grands arbitres des destinées des peuples décidaient cette grande injustice. Ce qui nous sauvera du danger de nous voir partager

comme on se partage des troupeaux,

ce n'est pas notre force, c'est le sentiment d'équité des gouvernements et des peuples chrétiens, c'est leur prudence, et la juste appréciation de leur véritable intérêt.

Sans donc que nos vœux aient appelé le guerre, nous ne pouvons cependant pas admettre que nos espérances ne puissent absolument pas trouver moyen de s'en arranger. Nous croyons même que la guerre a l'avantage de dessiller le yeux de l'Europe mieux et plutôt que ne le ferait la reflexion. On aura vu d'abord ce que valent les forces des Turcs, combien elles sont peu en état de tenir la campagne, lorsqu'il s'agit de plus que de simples escarmouches ; et que ce sont les chrétiens et les renégats des diverses nations qui combattent dans leurs rangs avec vaillance, qui commandent leurs armées avec distinction, et qui tracent leurs fortifications avec talent. On aura aussi pénétré les véritables sentiments des chrétiens placés sous l'autorité du Sultan ; on aura compris que s'ils se taisaient, ce n'était ni résignation à leur sort, ni abrutissement apathique ; c'était que la violence étouffait leur voix, qu'ils comprimaient leur ardeur, et qu'ils attendaient le moment propice.

Ce moment, ils l'ont cru enfin arrivé. La première étincelle électrique partit de la harangue mémorable, dans laquelle L. Stratford a peint dans toute sa nudité, l'état misérable et le dépérissement fatal de la Turquie ; vint

ensuite l'insurrection des populations héroïques de Monténégro, couronnée de succès, et suivie de la profonde humiliation qu'infligea à la Turquie l'ambassade du comte de Linange; celle du Prince Menschicoff parut annoncer que la dernière heure de cet empire décrépité était sur le point de sonner, et le discours de L. Palmerston, qui remettait aux populations de l'Orient le soin de changer elles-mêmes leurs destinées, finit par exciter les imaginations, et par enflammer tous les cœurs. Les Grecs virent avec espoir et avec reconnaissance, que l'Europe entière, avouant leur supériorité sur leurs oppresseurs, ainsi que les maux dont ils étaient accablés, réclamait en leur faveur, les Russes pour leur garantir leurs droits religieux, les Français et les Anglais pour leur obtenir des droits politiques. Ils savaient par une longue et pénible expérience, que ces droits ne seraient qu'imaginaires, quand même ils seraient accompagnés de déclarations non moins solennelles que ne l'étaient le Tanzimat et le Hatt-scheriff, et de garanties les plus positives, aussi long-temps que leur exercice dépendrait d'un gouvernement qui, dans l'intérêt de sa propre conservation, ne peut jamais que leur être hostile, et d'un peuple qui, foncièrement barbare, suce avec le lait la férocité intraitable, et puise dans sa religion la haine contre les Chrétiens. Ils voulurent donc reconquérir l'indépendance, qui seule leur assurerait la jouissance de tous ces droits, et ils eurent recours aux armes, la dernière raison de l'opprimé. Depuis quelque temps la position des Chrétiens en Turquie devenait insoutenable. Leur vie, leurs propriétés, leur honneur, étaient à la merci de gouverneurs sanguinaires et avides et de leurs satellites, à qui l'impunité paraissait assurée, et des taxes écrasantes, dont il n'y a d'exemple dans aucun pays du monde, et qui

frappaient jusqu'aux cheminées, jusqu'aux lits, et aux meubles des maisons, réduisaient le peuple au désespoir. Plusieurs provinces de l'Épire, Radovitz, Zoumerka, Agrapha, Lakès de Souli, se sont soulevées, et en face de Dieu et des peuples libres de l'Eupope, ont proclamé leur affranchissement.

On se méprendrait étrangement si on attribuait ce mouvement à quelque influence étrangère. C'est l'accomplissement du rêve de quatre siècles de tous les Chrétiens qui soupirent sous le joug ottoman; c'est le vœu secret et fervent, que le père en mourant lègue à son fils qu'il bénit; c'est le fruit naturel de la tyrannie brutale des Turcs. Lorsque le Pacha de Jannina eut avis de la révolte de ces provinces, il convoqua un conseil, et y exprima l'idée que les troubles y avaient été provoqués par le gouvernement hellénique. Le consul de France lui répondit avec beaucoup de vérité, qu'elles n'avaient été provoquées que par son propre gouvernement, contre lequel le corps consulaire avait depuis longtemps souvent, mais toujours envain, renouvelé ses représentations.

Nous sommes à même d'affirmer que la Russie n'a eu non plus aucune participation à la résolution désespérée des provinces de l'Épire. Pour avoir été excité par les Russes, le soulèvement est venu ou trop tard ou trop tôt. Il ne s'est pas produit lorsqu'il pouvait déterminer les Turcs à se courber devant les demandes du Prince Menschicoff, et il n'a pas non plus attendu que les Russes eussent passé le Danube. Enfin un mouvement provoqué par une grande Puissance, et dans ses intérêts, posséderait beaucoup plus de moyens matériels, que ceux dont disposent les insurgés de l'Épire. Pour comprendre le caractère parfaitement national de cette insurrection, on n'aurait qu'à voir l'enthousiasme

universel qu'elle a excité dans la Grèce libre, sans distinction de partis. Tous les anciens capitaines volent à la voix de leurs provinces qui les appellent, tous les hommes politiques, ceux que les questions intérieures pouvaient diviser autrefois, ne sont animés que d'un sentiment; la jeunesse quitte en foule les bancs des écoles, et enflammée d'une noble ardeur, elle veut courir aux combats, en répétant les pœans de Tyrtée. Le gouvernement essaie seul de calmer cette agitation qui déborde. Lors de l'insurrection de la Pologne, lors de la guerre des Duchés contre le Danemark, lors de la révolte de la Hongrie, des armées entières de volontaires pleins d'enthousiasme, des officiers généraux prenant leurs congés, partaient ouvertement de Paris, de Londres, de toutes les villes de l'Allemagne, pour aller soutenir la cause qui avait leurs sympathies, sans qu'il y fût mis opposition par leurs gouvernements, qui n'étaient cependant pas en guerre avec la Russie, le Danemark ou l'Autriche. Aujourd'hui encore n'avons-nous pas vu tant d'officiers supérieurs Français ou Anglais, et même des Espagnols, prendre, avec autorisation de leurs supérieurs, service dans les armées turques qui combattent les Russes, avant que la France, l'Angleterre ou l'Espagne, ne fussent en guerre avec la Russie? Cependant aucun lien ne rattache ces hommes avec les Turcs, tandis que nous sommes un même peuple avec ceux qui se battent aujourd'hui en Épire pour leur liberté. Le même sang coule dans nos veines, les mêmes sentiments, les mêmes rêves, les mêmes espérances font battre nos cœurs, et nous aspirons à un même avenir. Néanmoins le gouvernement Grec a cru devoir opposer une barrière à l'élan trop inconsidéré de l'enthousiasme public. Il a destitué ou forcé de se retirer des employés qui avaient oublié la mesure que leur

position leur commande ; il a défendu à tous ceux sur lesquels il avait une autorité immédiate, de prendre part aux manifestations trop prononcées du sentiment national. Il a forcé de rentrer dans les rangs des soldats qui avaient déserté pour courir au secours de leurs compatriotes, et il a puni des officiers qui ne mettaient pas assez d'énergie à prévenir ce désordre.

Personne ne saurait nier que la position du gouvernement grec ne soit des plus délicates. Il doit modérer sans doute, mais il ne peut aussi que respecter et ménager jusqu'à un certain point les sentimens du peuple qu'il dirige. Il lui faut du courage et de l'habileté pour se tenir d'un pied ferme dans la ligne de sage réserve que les circonstances lui commandent. Qu'on prenne garde de l'y troubler ; le courant est irrésistible ; il en serait débordé, ou bien il en serait entraîné. L'un et l'autre pourrait avoir des conséquences incalculables.

Les ambassadeurs à Constantinople, consultés par la Porte sur le mouvement des insurgés, auraient répondu ne pas avoir des instructions de s'ingérer dans les affaires intérieures de l'Empire. Nous concevons en effet que l'Europe, considérant la Turquie comme un fort avancé, desire ne pas permettre que la Russie la batte en brèche ; mais, si elle venait à acquérir la conviction, que les matériaux dont ce fort est construit tombent d'eux mêmes de pourriture, il nous est impossible de comprendre quel intérêt l'Europe aurait à maintenir ces matériaux. Nous voulons faire abstraction de la noblesse et de la sainteté de la cause que défendent les populations soulevées. Elles se battent pour la religion chrétienne, soulevée aux pieds des impies, pour la liberté, qui est le droit de tout être pensant. La devise de foi et de patrie qu'elles portent sur leurs bannières, ne peut qu'avoir les sympathies de tout les cœurs généreux. Dans le siècle où nous vivons, la politique elle-même s'inspire des sentimens les plus nobles. Mais en dehors de ces considérations, nous soutenons qu'il est de l'intérêt de l'Europe de saluer avec joie ce qui se passe dans les provinces européennes de la Turquie. L'émancipation des chrétiens de l'Orient est le fil d'Ariane, qui montre l'issue du labyrinthe de la question d'Orient. Deux populations hostiles vivaient jusqu'aujourd'hui ensemble dans la Turquie d'Europe. La plus faible, la moins douée, la moins civilisée ou susceptible de civilisation, opprimait celle qui lui était supérieure sur tous les points, et qui aspirait toujours à son affranchissement. Voilà la principale cause de la faiblesse de la Turquie. Ces populations viennent de se dédoubler. Chacune de son côté réclame l'empire de Byzance, l'une au nom de la domination qui lui échappe, et de la force brute qui dévaste ; l'autre au nom de ses droits imprescriptibles, et des services qu'elle a rendus et qu'elle est encore destinée à rendre à la cause de la civilisation. L'Europe est appelée à prononcer son arrêt arbitral entre les deux antagonistes. Il ne s'agira plus de déposséder l'un pour l'autre, mais de peser leurs titres de possession. L'un les fonde sur une usurpation ancienne, l'autre sur une protestation perpétuelle, et sur une révolte. Il dépendra donc de l'Europe ou de maintenir en Orient, avec les Turcs, l'état précaire qui fait naître ces questions insolubles, et ces conflits où la civilisation même est en cause, ou d'y installer avec les chrétiens qui réclament leur liberté, un nouvel ordre de choses, dont le premier fruit serait la paix du monde. Qu'elle s'y décide ; la civilisation et le christianisme y applaudiraient. Son œuvre serait solide, et elle serait glorieuse! A.